

Tramway : le début de l'enquête publique

C'est parti ! Du 17 juin au 31 juillet, les Montreuillois-es sont appelé-e-s à s'exprimer sur le projet de prolongement du tramway T1 de Bobigny à Val-de-Fontenay.

Commentaires de l'AMUTC

Il est important que chacun exprime ses attentes et ses opinions !



Perspective de la future avenue du tramway depuis Romainville, passage au-dessus de l'autoroute A3 vers Montreuil.

Commentaires de l'AMUTC

Cette photo montre Romainville en premier plan (Montreuil est dans le fond). C'est là qu'auraient dû être implantés les ateliers : ils seront dans les murs à pêches ! On détruit un espace vert à Montreuil (angle entre la rue de Rosny et l'A186) et on en crée un superficiel à Romainville (à la place de l'échangeur actuel).

On notera aussi que *Tous Montreuil* n'évoque pas du tout les ateliers du Site de Maintenance et de Remisage (SMR) et ne publie aucune photo du projet. Ne serait-il pas présentable ?

« Où seront déposés les registres accessibles au public ? », « Que veut dire "circulations douces" ? » Le 23 avril dernier, une quarantaine de personnes ont pu une nouvelle fois poser leurs questions sur le prolongement de la ligne de tramway T1 jusqu'à Val-de-Fontenay lors du conseil de quartier Montreuil-Morillon. Avec un début des travaux prévu en 2014,

Commentaires de l'AMUTC

Des travaux prévus en 2014, alors qu'aucun plan pour le passage des bus 129, 102 et 121 n'a été présenté ! Comment vont faire les Montreuillois des Hauts pour rentrer chez eux ?

la perspective se rapproche. Fabienne Vansteenkiste, Adjointe à la Maire en charge des déplacements, Muriel Casalapro, élue du quartier ainsi que des techniciens du conseil général et des représentants des services de la Ville ont répondu à leurs interrogations. Une nouvelle étape avant l'enquête publique qui se tient du 17 juin au 31 juillet et pendant laquelle les citoyens donneront leur avis. Un moment décisif, mené sous l'égide d'une commission d'enquête indépendante et auquel chacun est appelé à prendre part.

Six stations d'ici à 2017

Le conseil de quartier avait également convié la plate-forme citoyenne La Fabrique afin de présenter en détail le projet validé à l'unanimité le 13 décembre dernier par le syndicat des transports d'Île-de-France (STIF).

Commentaires de l'AMUTC

Le STIF a bien validé le projet, mais pas le Maire de Noisy-le-Sec qui continue de bloquer le passage par la rue Jean Jaurès. L'enquête publique est lancée, mais personne ne peut en connaître l'issue... Il faut trouver une solution à Noisy pour ne pas perdre de temps !!! Et démarrer rapidement l'étude du tracé AMUTC par la Plaine Ouest, comme le dit l'AMUTC depuis deux ans maintenant...

Six stations desserviront la commune sur plus de trois kilomètres d'ici à fin 2017, permettant un tout nouvel accès direct au réseau francilien à des milliers de Montreuillois, notamment aux 30 % de foyers du Haut Montreuil qui ne possèdent pas de voiture. « Un habitant de la place Le Morillon sera désormais à moins de vingt-cinq minutes de Bobigny ou de la gare de Châtelet les Halles. En dix minutes de tram, un habitant du quartier des Ruffins rejoindra la place Carnot de Romainville où passera en 2019 la ligne 11 du métro », explique l'élue aux transports.

Commentaires de l'AMUTC

Tous Montreuil reprend la fable d'une mise en service du tram en 2017 ! Ses journalistes n'ont pas entendu parler du problème de la rue Jean Jaurès à Noisy-le-Sec ou, plus probablement, n'ont pas le droit d'en parler. C'est tabou ! Pour la ligne 11, les craintes sont différentes mais en 2019 les travaux ne seront pas finis. C'est officiellement 2020...

Un territoire particulier

Et le tracé prévoit une transformation urbaine d'envergure : le tronçon de l'A186, qui fait aujourd'hui la limite entre le quartier Boissière et le quartier Paul-Signac, sera transformé en une avenue connectée au réseau routier existant, partagée entre tramway, automobiles, piétons et vélos. Entre Mozinor et la rue Pierre de Montreuil, la circulation automobile serait déviée, et non coupée, afin de préserver les Murs à pêches, patrimoine exceptionnel de la Ville, qui sera réservée aux piétons, aux cycles et aux tramways. Une proposition née lors de la commission extramunicipale sur les MAP,

Commentaires de l'AMUTC

Pas entièrement vrai ! La commission extra municipale de 2008 n'avait pas conclu à cette fermeture de l'A186. C'était juste une idée émise par certains.

Non coupée ? Pourquoi jouer sur les mots ? La décision de la ville est bien de fermer la A186 et de dévier la circulation !

Cette décision a été prise par la Municipalité, sans consulter les habitants ni les conseils de quartier ni les villes voisines dont les habitants sont directement concernés. Le CG93 a piloté l'étude de réponse pour faisabilité, mais la décision finale de faire ou non n'est pas arrêtée pour le CG93.

Par ailleurs, la rue de Rosny sera la principale artère pour les voies de report. Or, la rue de Rosny est bouchée tous les jours. L'impact sur les bus 102 et 121 n'ont pas été pris en compte.

puis présentée par la Ville au conseil général Cette option s'inscrit également dans un contexte de diminution de l'usage de la voiture et de développement des transports en commun et des déplacements piétons vélos. Une tendance régionale qui touche de plus en plus la petite couronne. (le maître d'ouvrage) et enfin déclarée viable après réalisation des études de circulation.

Une certaine inquiétude

Mais ce point inquiète quelques riverains : « Cela ne risque-t-il pas d'engorger les rues et d'augmenter la pollution ? », interrogeait un habitant le 23 avril. Les voies internes aux quartiers sont « limitées à 30 kilomètres-heure », rappelle Fabienne Vansteenkiste.

Commentaires de l'AMUTC

Malheureusement ce n'est pas la vérité. Les rues du quartier Branly-Boissière ne sont pas en zone 30. Ni d'ailleurs, les rues de Rosny, Saint-Just ou Pierre de Montreuil qui serviront de voies de report de la circulation coupée sur l'A186.

Les automobilistes continueront donc à prendre les axes principaux (boulevards Aristide-Briand et Boissière, rue de Rosny). La configuration de l'avenue du tramway à Montreuil permettra aussi de décourager les automobilistes utilisant l'A186 uniquement comme un raccourci entre l'A86 de l'A3.

Commentaires de l'AMUTC

L'A3 étant saturée tous les matins et les soirs, comment imaginer que cela va décourager les « traversants » de passer à travers nos rues pour rentrer chez eux plus rapidement !!! En plus, c'est mal connaître les nécessités de mobilité des habitants du Haut et de l'Est de Montreuil.

Cette déviation permet d'éviter l'effet de boulevard linéaire, et allonge de manière peu significative le trajet pour les automobilistes. « Ce choix a évidemment des avantages et des inconvénients. Nous sommes prêts à étudier des solutions alternatives », rappelle la mairie.

Commentaires de l'AMUTC

L'AMUTC est prête à participer aux réflexions pour déterminer des solutions alternatives.

La Fabrique, notamment, ouvre ses portes à tous ceux qui souhaitent travailler sur les avantages et inconvénients des différentes options. Une méthode de travail déjà utilisée par les habitants de La Boissière (Le Béton de la colère) sur des sujets tels que le Plan local d'urbanisme (PLU).

Commentaires de l'AMUTC

Pendant que l'on discute à La Fabrique, les dossiers avancent inexorablement... La ville a refusé de réunir la commission extramunicipale que le collectif interquartiers (des conseils de quartier Ruffins-Théophile Sueur, Villiers-Barbusse, Ramenas-Fabien-Léo Lagrange, Jean Moulin-Beaumonts et Branly-Boissière) avait proposé de réunir, afin d'arriver par le dialogue à une solution consensuelle. Dans ces conditions, seule une mobilisation massive des habitants pour participer à l'enquête publique peut faire avancer la municipalité et éclairer le Conseil Général dans sa réflexion.

SAVOIR PLUS : Du 17 juin au 31 juillet, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville et à la mairie annexe des Blancs-Vilains (77, rue des Blancs-Vilains).

Les avis sont à inscrire à la main ou sur feuillet imprimé déposé sur le registre qui se trouvera à la mairie annexe des Blancs-Vilains

Commentaires de l'AMUTC

Cela n'est pas écrit, mais un registre est également ouvert à l'Hôtel de Ville (au rez-de-chaussée, service Sesame).

Nous nous étonnons quand même que *Tous Montreuil* ne fasse pas mention de ce registre à la Mairie, place Jean Jaurès aux terminus du métro M9 et des bus 129 et 121 et où passent le 102, le 122 et le 115. C'est pourtant une information importante pour les habitants qui passent par le quartier de la Mairie. C'est quand même beaucoup plus commode d'accès pour de nombreux Montreuillois !

De même, nous nous étonnons que le commissaire enquêteur n'assure aucune de permanence à la Mairie...

ou à envoyer à : M. le Président de la commission d'enquête, prolongement du T1 de Bobigny à Val-de-Fontenay, préfecture de Seine-Saint-Denis, Direction du développement durable et des collectivités locales, 1, esplanade Jean-Moulin, 93007 Bobigny cedex.

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie annexe : Le 17 juin de 10 heures à 12 h 30, le 27 juin de 14 heures à 17 heures, le 2 juillet de 9 h 30 à 12 h 30, 23 juillet de 9 h 30 à 12 h 30 et le 31 juillet de 9 h 30 à 12 h 30.

Pour plus d'informations : www.t1bobigny-valdefontenay.fr